

vons la voix en son nom, avec la certitude que cette voix sera entendue et que nos vœux légitimes seront exaucés.

Sire!

La fidélité et le dévouement du peuple bulgare à l'égard des glorieux maîtres de l'Empire Ottoman ne sauraient être l'objet d'un doute; ce peuple a donné, depuis des siècles, des preuves incontestables de son caractère pacifique et de sa soumission résignée; nous mêmes, qui parlons aujourd'hui en son nom, nous n'avons d'autre désir que de rester fidèles aux traditions de nos ancêtres. Toutefois, nous manquerions au plus sacré de nos devoirs si nous ne faisons pas connaître respectueusement à V. Majesté I. que les adresses qui, à diverses époques, ont été portées au pied du trône de V. Majesté I, n'ont pas toujours été la véritable expression des besoins du peuple bulgare, ce qui explique suffisamment que malgré le contentement dont elles étaient la factice interprétation, nos souffrances sont devenues aujourd'hui intolérables et qu'un remède prompt et énergique est impérieusement réclamé par la nation entière.

Qu'il nous soit permis d'entrer à ce sujet dans quelques détails indispensables.

L'administration est souillée par la plus triste corruption.

La justice, si elle existe, est entre les mains d'hommes ignorants, et elle est d'ailleurs inapplicable, car elle est basée sur des lois qui ne sont nullement en harmonie avec l'esprit de notre siècle.

Il n'y a pas des droits pour le Bulgare, il ne participe aucunement à l'administration de l'Etat, et cependant c'est lui qui en porte toutes les charges. Pour lui il n'y a pas des droits, mais des devoirs et toujours des devoirs; sa voix n'est nulle part écoutée; il ne peut même l'élever si ce n'est pour applaudir et approuver les actes de ceux qui l'oppriment.

Les impôts se multiplient au point de devenir insupportables. Des emprunts et des „imdadîés“ (subsides) sont demandés continuellement et ne sont jamais restitués, au détriment de la propriété individuelle, de tout crédit et de toute justice.